

# Index Égalité Pro



Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés  
2021



Période de référence  
du 01/01/2021 au 31/12/2021



Tranche d'effectif de l'entreprise  
251 à 999 dont 256 pris en compte pour le calcul de l'index

Index égalité  
Femmes-Hommes :  
76/100



Créé par la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, l'Index de l'égalité professionnelle permet aux entreprises de mesurer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et met en évidence les points de progression sur lesquels agir quand ces disparités sont injustifiées.

L'Index est une note sur 100 points, calculée chaque année à partir de 5 indicateurs. En cas d'Index inférieur à 75 points, l'entreprise doit prendre des mesures correctives, pour diminuer les écarts dans un délai de 3 ans. Keolis Chambéry a obtenu 85/100 l'année dernière, les écarts ont diminués même s'il reste des marges de progression pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes.

## Récapitulatif des indicateurs



> INDICATEUR 1 : ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	Écart de rémunération par CSP (avant seuil de pertinence)			
	Moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus
Ouvriers	21,7 %	24,6 %	4,6 %	- 39,2 %
Employés	27,4 %	NC	5 %	-9,9 %
Techniciens et agents de maîtrise	NC	-16,16 %	-33,7 %	-4,7 %
Ingénieurs et cadres	NC	NC	NC	NC

RÉSULTAT FINAL

21/40

soit 13,9 %  
écart favorable  
aux Femmes



> INDICATEUR 2 : ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	Écart de taux d'augmentations par CSP
Ouvriers	-0,7 %
Employés	-5,8 %
Techniciens et agents de maîtrise	-7,4 %
Ingénieurs et cadres	NC

RÉSULTAT FINAL

20/20

soit 19 %  
écart favorable  
aux Femmes

 > INDICATEUR 3 : ÉCART DE TAUX DE PROMOTION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	Écart de taux de promotions par CSP
Ouvriers	2 %
Employés	- 23,1 %
Techniciens et agents de maîtrise	2 %
Ingénieurs et cadres	NC

RÉSULTAT FINAL  
**15/15**  
soit 2 %  
écart favorable  
aux Hommes

 > INDICATEUR 4 : POURCENTAGE DE SALARIÉES AUGMENTÉES DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ

RÉSULTAT FINAL  
**15/15**  
soit 100%

 > INDICATEUR 5 : NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

RÉSULTAT FINAL  
**5/10**  
soit  
Egalité entre les  
Femmes et les  
Hommes



Cette année, Keolis Chambéry a gagné le trophée du meilleur taux de féminisation des grands urbains.